



## *Influence en action : Centre de collaboration nationale en santé environnementale*

BC Centre for Disease Control, Vancouver (Colombie-Britannique)

Le Centre de collaboration nationale en santé environnementale (CCNSE) contribue au maintien d'une solide infrastructure en santé environnementale au Canada. Il répond notamment aux besoins et aux lacunes liés aux causes des maladies liées à l'environnement qui sont de plus en plus complexes. L'une de ses priorités consiste à assurer pour le Canada un effectif d'inspecteurs en santé publique et d'agents d'hygiène du milieu polyvalents et compétents.

### Principaux problèmes de santé publique dont s'occupe le CCNSE

- **Contaminants et risques** découlant des maladies infectieuses, des produits chimiques, de la radiation et du bruit
- **Qualité de l'air à l'intérieur et à l'extérieur**, y compris les moisissures, le radon et autres contaminants
- **Salubrité de l'eau potable et des cours d'eau utilisés à des fins récréatives**, y compris les petits réseaux d'eau potable
- **Milieus naturels et façonnés par l'homme**, où nous vivons, travaillons et jouons
- **Systemes alimentaires sains et salubres** grâce à la sécurité alimentaire, à l'hygiène et à la saine alimentation
- **Pratiques et processus pour prévenir les préjudices**, comme la préparation aux situations d'urgence et la gestion du risque
- **Changement climatique** et ses effets sur la santé humaine



## LE CCNSE SOUTIEN LES PROFESSIONNELS EN SANTÉ ENVIRONNEMENTALE DE PREMIÈRE LIGNE EN S'APPUYANT SUR TROIS STRATÉGIES INTERDÉPENDANTES

1. Synthétiser les connaissances et les pratiques de manière à assurer que tous les praticiens de première ligne aient un accès en temps opportun aux données probantes

Les publications, les outils et les cours du CCNSE comprennent ce qui suit :

- des [revues de données probantes](#) faciles à utiliser sur des sujets comme les radiofréquences, les aires de jeux d'eau, les environnements alimentaires et autres enjeux de santé environnementale;
- des [documents d'orientation](#) (p. ex., pour agir positivement sur l'équité en santé) et les réponses aux [demandes spéciales](#) (p. ex., en matière de prévention des infections associées au tebori, une forme de tatouage);
- des [ateliers, des webinaires, des présentations et des programmes de formation](#) partout au Canada, comme le [cours en ligne sur l'évaluation des risques pour la salubrité alimentaire](#) à l'intention des inspecteurs en santé publique.

2. Cerner et combler les lacunes en matière de recherche et de connaissances pratiques

Le CCNSE répond aux besoins en connaissances sur les questions émergentes, par exemple [l'extraction du gaz de schiste](#) et [la prolifération de cyanobactéries en eau douce](#). Il comble également les lacunes qui font surface en raison de l'expansion du secteur de la santé environnementale. Il veille ainsi à inclure des éléments sur l'environnement bâti, par exemple l'aménagement urbain et les infrastructures de transport et la sécurité alimentaire, en mettant de plus en plus l'accent sur l'équité en

santé. Par exemple, son document [Environnements alimentaires : Introduction pour les professionnels de la santé publique](#) traite de la question de l'accès équitable à des aliments sains.

- Le CCNSE formule des recommandations à l'intention des décideurs afin de les encourager à passer à l'action dans des dossiers qui influent sur la santé de la population canadienne, par exemple la présentation faite par son équipe sur l'exposition au radon auprès du Comité permanent de la santé.
3. Renforcer la capacité grâce au réseautage des prestataires de services de santé environnementale
- Le CCNSE entretient depuis très longtemps une relation étroite avec l'Institut canadien des inspecteurs en santé publique (ICISP). Son équipe donne régulièrement des ateliers et des présentations lors de congrès et colloques organisés par l'ICISP, et les membres de l'ICISP utilisent régulièrement les ressources du CCNSE et participent aux activités d'apprentissage du CCNSE (p. ex., [Série de séminaires sur la santé environnementale](#), [eJournal Club](#), [cours en ligne](#)).
  - Récemment, le Comité de certification de l'ICISP a demandé au CCNSE et au CCNDS d'enrichir les révisions apportées aux objectifs d'apprentissage en lien avec l'intégration de l'équité en santé dans le domaine de la santé environnementale.



## EXEMPLE CONCRET

### *Améliorer la salubrité des établissements de services personnels*

Pour se faire faire un manucure et un pédicure, un tatouage ou un perçage d'oreille, les Canadiennes et Canadiens se rendent dans un établissement de services personnels (ESP). Pourtant, jusqu'à récemment, les professionnels de la santé publique ne disposaient que de peu de directives pour réglementer ce secteur d'activité en émergence, pour améliorer les pratiques et pour protéger la population contre les risques que présentent ces services pour la santé.

#### Pratiques et risques d'infection dans les ESP – lacune en termes de connaissances

Le CCNSE a remédié aux lacunes dans les connaissances sur la prévention des infections et les pratiques réglementaires dans les établissements de services personnels en produisant une [collection de documents d'information de base](#) à l'intention des praticiens de première ligne afin de les aider à mieux comprendre les risques associés à ces établissements. Les sujets couverts dans les ressources sont par exemple : un survol des risques que présentent les divers services personnels pour la santé; l'importance du nettoyage, de la désinfection et de la stérilisation; et la comparaison des directives et des cadres réglementaires en vigueur au Canada.



#### Qu'entend-on par ESP?

Les ESP englobent une grande variété d'entreprises qui offrent des services de soins esthétiques ou liés à l'image corporelle, par exemple :

- salons de coiffure et de manucure
- salons de barbier
- salons de bronzage
- salons d'électrolyse et d'épilation à la cire
- salons de tatouage et de perçage
- bains flottants

Puisque tous ces services impliquent un contact avec le corps, ils présentent un risque de transmission d'une infection et d'une maladie à la clientèle.

## Rôle de catalyseur du CCNSE – combler les lacunes dans les connaissances sur les ESP et encourager l’instauration d’une nouvelle réglementation

- Le CCNSE a diffusé les ressources sur les ESP dans son site Web et lors de présentations et d’ateliers. Ces documents ont servi d’incitatif à l’élaboration de nouveaux règlements, de nouvelles lignes directrices, de meilleures pratiques et de programmes d’un bout à l’autre du pays. Avec l’appui de l’Agence de la santé publique du Canada, le CCNSE a formé un Groupe de travail pancanadien sur les services personnels afin de mobiliser les parties prenantes, de cerner les lacunes et de stimuler l’échange des connaissances. L’une des principales visées était d’élaborer et de mettre en commun des textes législatifs et de réglementation et des procédures d’inspection.

## Impact sur les connaissances et les pratiques

- Un bon nombre des ressources du CCNSE sur les pratiques dans les ESP ont répondu à des demandes formulées par les inspecteurs et les agents sur le terrain (p. ex., les [demandes spéciales](#) sur les tampons à viande pour panser les tatouages et les effets néfastes des interventions médicales, commerciales ou auto-administrées de nettoyage du côlon).
- D’autres ressources du CCNSE continuent à servir d’outils de formation pour les nouvelles recrues en tant qu’inspecteurs de la santé publique, et la réglementation sur les ESP est maintenant fondée davantage sur les données probantes. Le personnel de première ligne a remarqué qu’il est facile pour les propriétaires et le personnel des ESP de comprendre ces ressources simples à utiliser et de prendre les mesures qui y sont expliquées, même dans les cas où il y a une barrière de langue.

- Les gouvernements de plusieurs provinces et territoires ont demandé au CCNSE de passer en revue la version préliminaire de leurs lignes directrices. Deux provinces sont à élaborer de nouvelles politiques en vue d’assurer l’utilisation d’eau stérile pour tous les tatouages. Dans une autre, les travaux du CCNSE ont servi à orienter et à améliorer les règlements obligeant à envelopper les machines à tatouage d’une poche en plastique. Les artistes tatoueurs couvrent maintenant leur appareil de tatouage d’une poche en matière plastique afin d’éviter d’asperger les surfaces avec du sang, ce qui présente un risque de transfert à une autre personne.

### Caisson d’isolation sensorielle—une omission dans la réglementation sur les bains flottants

Dans certaines régions du Canada, les bains flottants remplis d’eau à laquelle est ajoutée une solution saline gagnent rapidement en popularité comme traitement thérapeutique et calmant. Toutefois, parce qu’ils ne sont pas assujettis aux règlements régissant les piscines et les services personnels, on en sait très peu sur leurs risques pour la santé.

Le CCNSE a répondu à la demande de partout au Canada pour des lignes directrices et des normes sur les bains flottants. Son équipe a passé en revue les lignes directrices en place, puis a examiné les considérations en matière de santé publique. Elle continuera de s’intéresser à la question pour le compte des praticiens de première ligne.



Référence bibliographique suggérée : Centre de collaboration nationale en santé environnementale. (2018). *Exemple concret*. Dans: Centres de collaboration nationale en santé publique (Ed). *Appuyer la santé publique partout au Canada – l’influence des Centres de collaboration nationale en santé publique*. pp 24-27.

La version française est également disponible au [www.ccnsp.ca](http://www.ccnsp.ca) sous le titre *Appuyer la santé publique partout au Canada – l’influence des Centres de collaboration nationale en santé publique*.

*Strengthening public health across Canada: The influence of the National Collaborating Centres for Public Health* is available in its entirety in electronic format (PDF) at [www.nccph.ca](http://www.nccph.ca).

La production du présent document a été rendue possible grâce à une contribution financière de l’Agence de la santé publique du Canada, qui finance les six CCN. Les points de vue exprimés dans le présent document ne reflètent pas nécessairement ceux de l’Agence de la santé publique du Canada.